

Madame Christie MORREALE

LA VICE-PRÉSIDENTE  
MINISTRE DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION,  
DE LA SANTÉ, DE L'ACTION SOCIALE,  
DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES ET DES DROITS DES FEMMES

**Aux Directeurs d'établissements pour  
aînés**


**Objet : Directives pour les établissements pour aînés.**

Madame,  
Monsieur,

Eu égard à l'évolution positive de la situation sanitaire et aux effets très satisfaisants de la vaccination, vous trouverez, ci-dessous, les directives actualisées pour les établissements pour aînés :

- 1) Principe général : le Code wallon de l'action sociale et de la santé (CWASS) et le Code réglementaire de l'action sociale et de la santé (CRWASS) sont pleinement en application dans tous leurs domaines et en particulier au niveau des visites, des sorties, des repas et des activités.
- 2) Les directions des établissements doivent cependant continuer à adapter le fonctionnement de l'établissement suivant les règles édictées par le CODECO.  
[https://www.ejustice.just.fgov.be/cgi\\_loi/change\\_lg.pl?language=fr&la=F&cn=2020102801&table\\_name=loi](https://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=2020102801&table_name=loi)
- 3) Les visites d'inspection inopinées au sein des établissements se poursuivent de manière pleine et entière pour faire respecter les règles du CWASS et du CRWASS dans leur intégralité et plus particulièrement au respect des règles liées aux visites.
- 4) La direction de la surveillance des maladies infectieuses de l'AVIQ ([surveillance.sante@aviq.be](mailto:surveillance.sante@aviq.be)) reste à votre disposition pour répondre à vos questions et assurera un suivi individualisé si vous êtes confrontés à de nouveau cas ou un cluster (cohorte, testing, quarantaine ...).
- 5) Vous trouverez sur le site de l'AVIQ <https://covid.aviq.be/sites/default/files/fichiers-upload/Annexe-circulaire-deconfinement-MR-MRS.doc>, une FAQ reprenant différentes questions pratiques que vous vous posez ainsi que les réponses. Il servira de base pour les évolutions dues aux décisions sanitaires.

Sachant pouvoir compter sur votre totale implication face à la situation complexe que vous gérez avec les membres de votre personnel, les résidents et leur entourage, je vous prie d'agr er, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



**Christie MORREALE**